

Lors de cette matinée du 17 octobre 2019, s'est tenue au Pré Catelan, devant plus de 150 professionnels de l'immobilier, une formation portant sur les règles de procédure et de prescription de nature à protéger les intérêts de vos clients.

L'invitation lancée par le Président de la FNAIM GRAND PARIS, Monsieur Platero, a permis de nombreux échanges au sujet des dernières actualités concernant les quatre métiers : la copropriété, la gestion locative, la transaction et la construction.

Ainsi, nous avons évoqué les règles de compétence du Tribunal Judiciaire remplaçant le TGI et le TI, les règles de prescription propres à chaque matières, les cas de mise en cause de la responsabilité de l'agent immobilier, les règles en matière de VEFA et toutes les nouveautés liées à la loi ELAN.

Nous avons hâte de vous retrouver lors de prochains événements.